

# Autorisation de paiement avec droit de contestation en faveur d'Enfants du Monde



## Parrainage

Ma contribution	<input type="checkbox"/> mensuelle <input type="checkbox"/> semestrielle <input type="checkbox"/> annuelle
Montant*	<input type="checkbox"/> Fr. 30.- <input type="checkbox"/> Fr. 60.- <input type="checkbox"/> Fr. 120.- <input type="checkbox"/> Fr. 360.- <input type="checkbox"/> autre montant:
Je choisis	<input type="checkbox"/> Parrainage ÉDUCATION <input type="checkbox"/> Parrainage SANTÉ <input type="checkbox"/> Parrainage GÉNÉRAL

\* Le montant minimum pour un parrainage est de 100 francs par année. Vous pouvez en tout temps modifier ou annuler votre parrainage.

## Données Personnelles (merci d'écrire en majuscules)

Monsieur <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/>	Date de naissance :
Prénom :	Nom :
Rue, N°	NPA, Localité
Téléphone :	E-Mail :
Bulletin d'information Mond'Info: oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	E-newsletter: oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

### Procédure de débit LSV+ sur le compte bancaire

Par la présente le client autorise Postfinance jusqu'à révocation à prélever sur son compte les montants dus à l'émetteur de la facture indiqué ci-dessus.

IBAN : \_\_\_\_\_

Si le compte ne présente pas la solvabilité nécessaire, PostFinance est autorisée à contrôler le solde à plusieurs reprises en vue d'exécuter le paiement mais n'est pas tenue d'effectuer le débit.

Chaque débit du compte est notifié par PostFinance sous la forme convenue avec lui (p.ex. via l'extrait de compte). Le montant débité est remboursé au client si, dans les 30 jours qui suivent la date de notification, il transmet à PostFinance une opposition sous forme contraignante.

Veuillez envoyer l'autorisation de paiement dûment remplie à l'adresse de l'émetteur de la facture indiquée ci-dessus.

Lieu, Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

### Prélèvement CH-DD de base (Swiss COR1 Direct Debit) sur le compte postal de PostFinance SA

Par la présente le client autorise Postfinance jusqu'à révocation à prélever sur son compte les montants dus à l'émetteur de la facture indiqué ci-dessus.

Compte postal : \_\_\_\_\_

Si le compte ne présente pas la solvabilité nécessaire, PostFinance est autorisée à contrôler le solde à plusieurs reprises en vue d'exécuter le paiement mais n'est pas tenue d'effectuer le débit.

Chaque débit du compte est notifié par PostFinance sous la forme convenue avec lui (p.ex. via l'extrait de compte). Le montant débité est remboursé au client si, dans les 30 jours qui suivent la date de notification, il transmet à PostFinance une opposition sous forme contraignante.

Veuillez envoyer l'autorisation de paiement dûment remplie à l'adresse de l'émetteur de la facture indiquée ci-dessus.

Lieu, Date : \_\_\_\_\_ Signature(s)\* : \_\_\_\_\_

\* Signature du mandant ou du mandataire titulaire du compte postal. Deux signatures sont requises en cas de signature collective.

## Bénéficiaire

<b>Enfants du Monde</b> Route de Ferney 150 / Case postale 2100 1211 Genève 2 Tél.: 022 798 88 81 / E-Mail : info@edm.ch / www.edm.ch	N° d'adhérent de l'émetteur de la facture (RS-PID) : 410100000561332 LSV IDENT.: EDM1W
--	--

## Validation (à remplir par la banque)

IBAN:	Date, Tampon et autorisation de la banque
-------	--



Vos données personnelles sont traitées de manière confidentielle. Enfants du Monde s'engage à ne pas les communiquer à des tiers.